



Violences Conjugales

Près de vous :

- La gendarmerie : 17
- L'assistant social du secteur : 02 43 62 47 22
- Le centre de planification familiale : 02 43 62 50 78
(rue Pasteur à Sablé, le mercredi après-midi)
- Le Bureau d'aide aux Victimes d'Infractions : 02 43 83 78 22
- Le Centre Communal d'Action Sociale : 02 43 62 50 12
- Le centre d'information du droit des femmes et de la famille : 02 43 54 10 37
- La Permanence téléphonique femmes info service / Violences Conjugales :
 - En Sarthe : 02 43 72 00 00
 - En France : 3919
- Allo Enfance en Danger :
 - Numéro départemental : 02 43 81 02 20
 - Numéro national : 119

Vous pouvez également vous adresser aux services sociaux de votre entreprise, à l'école ou au lycée, à l'hôpital...

- Au Maire ou à un élu de votre commune.
- A un médecin de famille.
- A la médiation de prévention CISPD : 02 43 62 50 64

**OSEZ
EN
PARLER**

STOP

**VOUS ÊTES
VICTIME ?!**

**BRISEZ LE CYCLE
DE LA VIOLENCE**

**VOUS AVEZ DES
DROITS**

#1137

En partenariat avec :



CISPD - CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe
02 43 62 50 64 / sablesursarthe.fr



QUE VOUS SOYEZ UNE FEMME OU UN HOMME

Si vous subissez...

- ...Des insultes, des injures.
- ...Des humiliations, du chantage, des menaces, des privations de sortie.
- ...Un isolement.
- ...Des privations d'argent, des interdictions d'exercer un travail salarié.
- ...Des confiscations de papiers d'identité.
- ...Des suppressions de médicaments, des privations de nourriture.
- ...Des séquestrations, des mises à la porte, des privations de clés.
- ...Des relations sexuelles contraintes, des viols, de la prostitution.
- ...Des coups, des blessures.

Alors vous êtes victime

Si vous entendez...

- ...Tu simules.
- ...Tu es folle, tu es fou.
- ...Personne ne te croira.
- ...Je t'interdis d'en parler.
- ...Si tu n'avais pas fait...
- ...C'est de ta faute, tu l'as mérité.

- ...Tu l'as bien cherché.
- ...Je ne recommencerai pas.
- ...Tu n'as pas le droit de me quitter.
- ...Tu ne t'en sortiras jamais sans moi.
- ...Tu ne reverras jamais tes enfants.
- ...Je vais me tuer si tu pars.
- ...Je vais te tuer.

Alors vous êtes victime

Et même si vous vous dites...

- ...C'est de votre faute.
- ...Il ou elle est parfois gentil(le) et que vous l'aimez.
- ...Il ou elle a un problème et que vous allez l'aider.
- ...C'est un bon parent.
- ...Vous allez faire des efforts pour qu'il ou qu'elle change.
- ...Vous avez honte, vous ne pourrez jamais en parler.
- ...Vous n'en pouvez plus.
- ...C'est seulement à cause de l'alcool.

Vous êtes victimes de violences conjugales

N'ayez plus peur

Les professionnels, les associations de la Communauté de communes sont là pour vous écouter, vous soutenir, vous accompagner dans vos démarches...

Pour vous, vos enfants, contactez-les !

